Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900054-20251219-20250915D3-DE

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 15 décembre 2025

***

Extrait du registre des délibérations

***

Le lundi 15 décembre 2025 à 18 heures, les membres du Conseil municipal, légalement convoqués le 08 décembre 2025, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal en mairie, 44 route de l'Isle à Baye, sous la présidence de Pascal Bozec, Maire de Baye.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 9
Votants : 12

Etaient présents à l'appel nominal :
M. BOZEC Pascal, M. AMEEL Philippe, Mme HAMON Corinne, M. HAMONIAUX Jacky, M. LE BORGNE Yves, M. MAGUER Mikaël, Mme MAREC Perrine, Mme PENVEN Virginie, Mme SCOAZEC Béatrice.

Etaient représentés :
Conformément à l'article L.2121-20 du Code général des collectivités territoriales, Mme JARNO Sidonie (pouvoir à Yves LE BORGNE), Mme KERVAGORET Magali (pouvoir à Virginie PENVEN), M. MAO Sullivan (pouvoir à Mikaël MAGUER

Etaient absents :
M. CLUGERY Gérard, M. CORNOU Franck, Mme DROAL Karine

A été désigné secrétaire de séance :
Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Mme Virginie PENVEN

OBJET : Délibération n°20251215-03-finance – Tarifs communaux au 1er janvier 2026

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal :

Les tarifs des services communaux applicables au 1er janvier 2026 doivent être fixer pour l'année à venir :

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900054-20251219-20250915D3-DE

LIBELLE	Tarifs au 01.01.2025	Tarifs au 01.01.2026
Médiathèque		
➲ Inscription moins de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires des minimas sociaux et de l'AAH	Gratuit	Gratuit
➲ Inscription adultes de 25 ans et plus	10€	10€
➲ Carte vacanciers : pour 2 mois	5€	5€
➲ Caution vacanciers	100€	100€
➲ Carte collectivités (écoles, associations, ...) bayoises	Gratuit	Gratuit
➲ Carte collectivités (écoles, associations, ...) appartenant à Quimperlé Communauté	10€	10€
Tarifs scolaires		
➲ Cantine – Prix du repas (depuis le 1er septembre 2022)		
- Elèves	3,20€	3,20€
- Adultes	6,40€	6,40€
➲ Garderie – Prix de la présence		
- Matin	1,04€	1,04€
- 16h30/18h	1,98€	
- 16h30/19h / modification 16h30/18h30	2,40€	
- 17h15/19h / modification 16h30/19h	1,04€	
- à partir de 19h (tout quart d'heure commence, est dû)	5,00€ le quart d'heure	5,00€ le quart d'heure

	Tarif actuel	Coût actuel / demi-heure
16h30-18h	1,98 €	0,66 €
16h30-19h	2,40 €	0,48 €
~~**17h15-19h**~~	~~1,04 €~~	~~0,35 €~~
Pénalité /quart-d'heure	5,00 €	10,00 €

	Total	Demi-heure
16h30-18h	2,00	0,50
16h30-18h30	2,50	0,50
16h30-19h	3,00	0,50

(0,50 cts le goûter plus 0,50cts la demi-heure)

Location de la salle polyvalente		
➲ Salle sans office, avec ampli et enceintes		
- Bayois	175€	175€
- Extérieur	400€	400€
➲ Salle avec office, avec ampli et enceintes		
- Bayois	225€	225€
- Extérieur	500€	500€
➲ Petites salles sans office		
- Bayois	100€	100€
- Extérieur	200€	200€
➲ Petites salles avec office		
- Bayois	150€	150€
- Extérieur	300€	300€
➲ Salle polyvalente et office Le Week-end		
- Bayois	400€	400€
- Extérieur	900€	900€
➲ Caution du matériel		
- Location avec office		
- Location sans office	200€	200€

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900054-20251219-20250915D3-DE

➲ Caution ménage	200€ 200€	200€ 200 €
Location de mobilier / matériel		
➲ Tables	3.50€	3.50€
➲ Bancs	1,00€	1,00€
➲ Caution tables et bancs	50,00 €	50,00 €
➲ Prêt aux associations bayoises d'une ou deux tentes/chapiteaux	Gratuit	Gratuit
➲ Caution par tente/chapiteau	500,00 €	500,00 €
➲ Prêt du percolateur aux associations bayoises	Gratuit	Gratuit
➲ Caution par percolateur	150,00 €	150,00 €
Emplacement marché		
➲ Abonnement au trimestre	30,00€	30,00€
➲ Occasionnel, passager, volant : prix au ml	1,00€	1,00€
➲ Forfait branchement électrique : prix à la demi-journée	2,00€	2,00€
Cimetière		
➲ Concession (caveau/tombe)		
- Location 2 m², 15ans	80€	80€
- Location 2 m², 30 ans	160€	160€
- Location 4 m², 15ans	160€	160€
- Location 4 m², 30 ans	320€	320€
➲ Colombarium		
- Achat case	710€	710€
- Location 15 ans	20€	20€
- Location 30 ans	40€	40€
➲ Jardin du souvenir et livre du souvenir		
- taxe de dispersion (effectuée par la Mairie)	22€	22€
- Pose de plaque	42€	42€
- Location 15 ans	20€	20€
- Location 30 ans	40€	40€

Après délibération de l'assemblée, Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal :

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu l'avis favorable de la réunion du 8 décembre 2025 ;

- **de voter** l'application des tarifs communaux au 1er janvier 2026

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212900054-20251219-20250915D3-DE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **vote** l'application des tarifs communaux au 1er janvier 2026

Le secrétaire de séance
Virginie PENVEN

Le maire
Pascal BOZEC

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire